

## demande de gestion

Gestion P. Laflèche  
100 Adrien Robert  
Gatineau, Québec  
J8Y 3S2

T: 819 778-3591  
F: 819 778-1288  
E: info@wedorentals.com

plafleche.com  
calouer.com

### Information sur la propriété à louer

Adresse, Ville, Province et Code Postal:

Loyer mensuel, de : \_\_\_\_\_  
à : \_\_\_\_\_  
Nombre d'unité : \_\_\_\_\_

voir la troisième page  
si vous possédez plus  
d'une propriété.

### Information sur le propriétaire

Nom et Prénom du Propriétaire : \_\_\_\_\_ Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_  
Adresse (Numéro, Rue, Ville, Code Postal): \_\_\_\_\_ Numéro au bureau : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

Date de naissance: \_\_\_\_\_

Numéro d'assurance sociale (optionel): \_\_\_\_\_

Voiture, Modèle et plaque d'immatriculation: \_\_\_\_\_

Nom et numéro de téléphone de l'employeur: \_\_\_\_\_ Avez-vous déjà fait faillite :  
 Yes  No

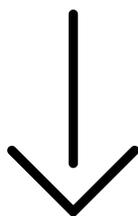
Poste actuel: \_\_\_\_\_

Années à cet emploi: \_\_\_\_\_

Nom du superviseur et numéro de téléphone: \_\_\_\_\_

Si votre réponse à la question ci-haut mentionnée est Oui,  
s'il vous plaît, donner les dates et explications:

la suite  
au verso



Date: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

## demande de gestion

Gestion P. Laflèche  
100 Adrien Robert  
Gatineau, Québec  
J8Y 3S2

T: 819 778-3591  
F: 819 778-1288  
E: info@wedorentals.com

plafleche.com  
calouer.com



# Annexe A – Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé

**Article 6.** La personne qui recueille des renseignements personnels sur autrui doit les recueillir auprès de la personne concernée, à moins que celle-ci ne consente à la cueillette auprès de tiers. Toutefois, elle peut, sans le consentement de la personne concernée, recueillir ces renseignements auprès d'un tiers si la loi l'autorise. Elle peut faire de même si elle a un intérêt sérieux et légitime et si l'une ou l'autre des conditions suivantes se réalise: 1° les renseignements sont recueillis dans l'intérêt de la personne concernée et ils ne peuvent être recueillis auprès de celle-ci en temps opportun; 2° la cueillette auprès d'un tiers est nécessaire pour s'assurer de l'exactitude des renseignements 1993, c. 17, a. 6.

**Article 10.** Toute personne qui exploite une entreprise doit prendre les mesures de sécurité propres à assurer la protection des renseignements personnels collectés, utilisés, communiqués, conservés ou détruits et qui sont raisonnables compte tenu, notamment, de leur sensibilité, de la finalité de leur utilisation, de leur quantité, de leur répartition et de leur support. 1993, c. 17, a. 10; 2006, c. 22, a. 113.

**Article 14.** Le consentement à la collecte, à la communication ou à l'utilisation d'un renseignement personnel doit être manifeste, libre, éclairé et être donné à des fins spécifiques. Ce consentement ne vaut que pour la durée nécessaire à la réalisation des fins pour lesquelles il a été demandé. Un consentement qui n'est pas donné conformément au premier alinéa est sans effet. 1993, c. 17, a. 14; 2006, c. 22, a. 115.

**Article 18.** Une personne qui exploite une entreprise peut, sans le consentement de la personne concernée, communiquer un renseignement personnel contenu dans un dossier qu'elle détient sur autrui: 1° à son procureur; 2° au directeur des poursuites criminelles et pénales si le renseignement est requis aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec; 3° à un organisme chargé en vertu de la loi de prévenir, détecter ou réprimer le crime ou les infractions aux lois, qui le requiert dans l'exercice de ses fonctions, si le renseignement est nécessaire pour la poursuite d'une infraction à une loi applicable au Québec; 4° à une personne à qui il est nécessaire de communiquer le renseignement dans le cadre d'une loi applicable au Québec ou pour l'application d'une convention collective; 5° à un organisme public au sens de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1) qui, par l'entremise d'un représentant, le recueille dans l'exercice de ses attributions ou la mise en oeuvre d'un programme dont il a la gestion; 6° à une personne ou à un organisme ayant pouvoir de contraindre à leur communication et qui les requiert dans l'exercice de ses fonctions; 7° à une personne à qui cette communication doit être faite en raison d'une situation d'urgence mettant en danger la vie, la santé ou la sécurité de la personne concernée; 8° à une personne qui est autorisée à utiliser ce renseignement à des fins d'étude, de recherche ou de statistique conformément à l'article 21 ou à une personne qui est autorisée conformément à l'article 21.1; 9° à une personne qui, en vertu de la loi, peut recouvrer des créances pour autrui et qui le requiert à cette fin dans l'exercice de ses fonctions; 9.1° à une personne si le renseignement est nécessaire aux fins de recouvrer une créance de l'entreprise; 1993, c. 17, a. 18; 1999, c. 40, a. 233; 2001, c. 73, a. 1; 2006, c. 22, a. 117; 2005, c. 34, a. 85; 2006, c. 23, a. 128.

Date:

Signature du co-signataire:

## demande de gestion

---

Gestion P. Laflèche  
100 Adrien Robert  
Gatineau, Québec  
J8Y 3S2

T: 819 778-3591  
F: 819 778-1288  
E: info@wedorentals.com

plafleche.com  
calouer.com



### Information sur la propriété à louer

Adresse, Ville, Province et Code Postal:

---

Loyer mensuel, de : \_\_\_\_\_  
à : \_\_\_\_\_  
Nombre d'unité : \_\_\_\_\_

### Information sur la propriété à louer

Adresse, Ville, Province et Code Postal:

---

Loyer mensuel, de : \_\_\_\_\_  
à : \_\_\_\_\_  
Nombre d'unité : \_\_\_\_\_

### Information sur la propriété à louer

Adresse, Ville, Province et Code Postal:

---

Loyer mensuel, de : \_\_\_\_\_  
à : \_\_\_\_\_  
Nombre d'unité : \_\_\_\_\_

Date:

Signature:

---